



APPEL D'OFFRES

PROJET

LA COUR DES COMPTES: OUTIL DE TRANSPARENCE ET DE CONFIANCE DANS LA GESTION PUBLIQUE



Dans le cadre de son partenariat avec la Cour des Comptes, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) recrute, pour le compte du projet « La Cour des Comptes : Outil de transparence et de confiance dans la gestion publique » un(e) consultant(e) national(e) ou international(e) pour le poste de Chef de Projet.

Les termes de référence sont disponibles en [cliquant ici](#)

Le/a consultant(e) intéressé(e) voudra bien adresser avant le vendredi 02 octobre 2009 (date de rigueur) une offre technique comprenant une note méthodologique et son CV et une offre financière. Les offres techniques et financières doivent être envoyés dans deux enveloppes séparées, par courrier ou par porteur à l'attention de:

Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie
Au
41 bis Impasse Louis Braille,
Avenue Louis Braille 1003 Cité El Khadra Tunis.

Avec la mention « NE PAS OUVRIR - CANDIDATURE CONSULTANT COUR DES COMPTES » sur l'enveloppe, faute de quoi les offres seront rejetées.

La notation pour les deux offres techniques et financières, rédigées en français, sera comme suit :

- 70% pour l'offre technique (méthodologie et CV de l'expert) et
- 30% pour l'offre financière.

Les offres financières peuvent être établies en Dinars Tunisiens ou en US Dollar en toutes taxes comprises.

Ce recrutement est ouvert aux consultants des deux sexes. Les candidatures de femmes possédant les qualifications requises sont encouragées.

Titre :	Consultant(e) national(e) ou international(e)
Intitulé du projet :	La Cour des Comptes: outil de transparence et de confiance dans la gestion publique
Durée du contrat :	Un mois
Lieu de travail:	Tunis

1. Contexte :

De part leur objectivité, leur indépendance et leur compétence, les Institutions Supérieures de Contrôle sont en mesure de contribuer dans l'amélioration de la gestion des finances publiques en appuyant les pouvoirs publics à engager les réformes nécessaires aux fins d'un développement durable.

Consciente de ces enjeux, la Cour des Comptes tunisienne s'est engagée, ces dernières années, dans un processus de réforme et de modernisation de ses structures qui s'inscrit dans le cadre des réformes du secteur public et des institutions de l'Etat.. A cet effet, elle a engagé une réflexion de fond sur sa stratégie de développement et a mené plusieurs travaux visant à améliorer son positionnement et son intervention.

Cette réflexion a permis à la Cour des Comptes de réviser les textes régissant ses activités et aussi d'élaborer son premier Plan Stratégique couvrant la période (2008-2012) précisant sa mission, sa vision, ses valeurs, sa stratégie et son plan d'action. Il s'agit d'une approche innovante qui a permis de baliser les orientations futures et de mobiliser le personnel de la Cour autour de deux axes stratégiques principaux, à savoir : (i) l'instauration de la bonne gouvernance dans le secteur public et (ii) le renforcement du positionnement de la Cour en tant que principal levier de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des deniers publics. De nouveaux domaines importants liés à la notion de bonne gouvernance et de développement durable émergent des documents de planification stratégique et constitueront désormais les axes d'intervention prioritaires de l'institution.

Le présent projet de coopération avec le PNUD « La Cour des Comptes ; outil de transparence et de confiance dans la gestion publique » s'inscrit dans le cadre de cette réflexion et s'insère dans un ensemble de réformes institutionnelles qui a permis de redéfinir les missions et l'organisation de la Cour des Comptes et qui lui a confié une nouvelle orientation, en phase avec les exigences de son métier et des normes internationales.

Ce projet vise à appuyer l'élan de modernisation de la Cour à travers un renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine du contrôle des finances publiques. Quatre résultats principaux sont attendus de ce projet à savoir : (i) l'introduction de nouveaux concepts et normes d'évaluation, (ii) la définition d'un système qualité basé sur les normes internationales de gestion des finances publiques ; (iii) le développement d'une stratégie des Ressources Humaines; (iv) le rayonnement de la Cour sur son environnement national et international.

2. Tâches et responsabilités :

Le/a consultant(a) national(e) ou international(e) sera chargé(e) de :

- Mener un diagnostic pour positionner la situation actuelle du niveau de conformité des travaux de contrôle de la Cour des Comptes par rapport à ce qui est recommandé par l'INTOSAI et par les normes internationales d'audit et de qualité. Pour faire ce diagnostic, l'expert organisera des brainstorming, conduira des entrevues, élaborera, si nécessaire, des questionnaires et examinera des dossiers de vérification.
- Elaborer un rapport comportant les résultats du diagnostic sur la conformité des travaux de contrôle de la Cour aux normes de l'INTOSAI et des normes internationales d'audit et sur les grandes orientations du plan d'action pour que les travaux de la Cour soient conformes à ces normes.
- Présenter les résultats des travaux et les grandes orientations du plan d'action aux cadres de la Cour des Comptes et aux experts nationaux et internationaux qui auront pour tâches l'élaboration des plans d'actions spécifiques à la vérification de conformité, à la vérification de performance et l'évaluation, à la vérification financière, à la vérification environnementale et à l'IT auditing.
- Assurer, éventuellement, à la demande de la Cour des Comptes, des actions de formation se rapportant aux normes de l'INTOSAI et aux systèmes qualité dans le domaine du contrôle des finances publiques.

Compétences professionnelles requises :

- À Cadre supérieur, homme ou femme disposant d'une formation supérieure (Bac + 5 minimum) dans le domaine de l'audit, du contrôle et de l'évaluation des performances..
- À Ayant une bonne connaissance des attributions des Institutions Supérieures de Contrôle.
- À Ayant une bonne connaissance des normes de l'INTOSAI et des normes internationales d'audit et de qualité.
- À Une de bonne connaissance de la Cour des Comptes et de son environnement est souhaitée;
- À Ayant d'excellentes aptitudes à rédiger dans la langue française et/ou anglaise. La langue arabe est souhaitée.
- À Ayant de bonnes connaissances dans le domaine informatique: environnement Windows : Word, Excel, Powerpoint, etc..

Qualités requises

- À Forte capacité et expérience dans le domaine de diagnostic des Institutions Supérieures de Contrôles.

À Maturité personnelle et professionnelle.